

Bus en site propre

Correspondances
Avec des lignes existantes

Train-rer : B D

Bus : nombreuses lignes

Avec des lignes en projet

Métro : 17

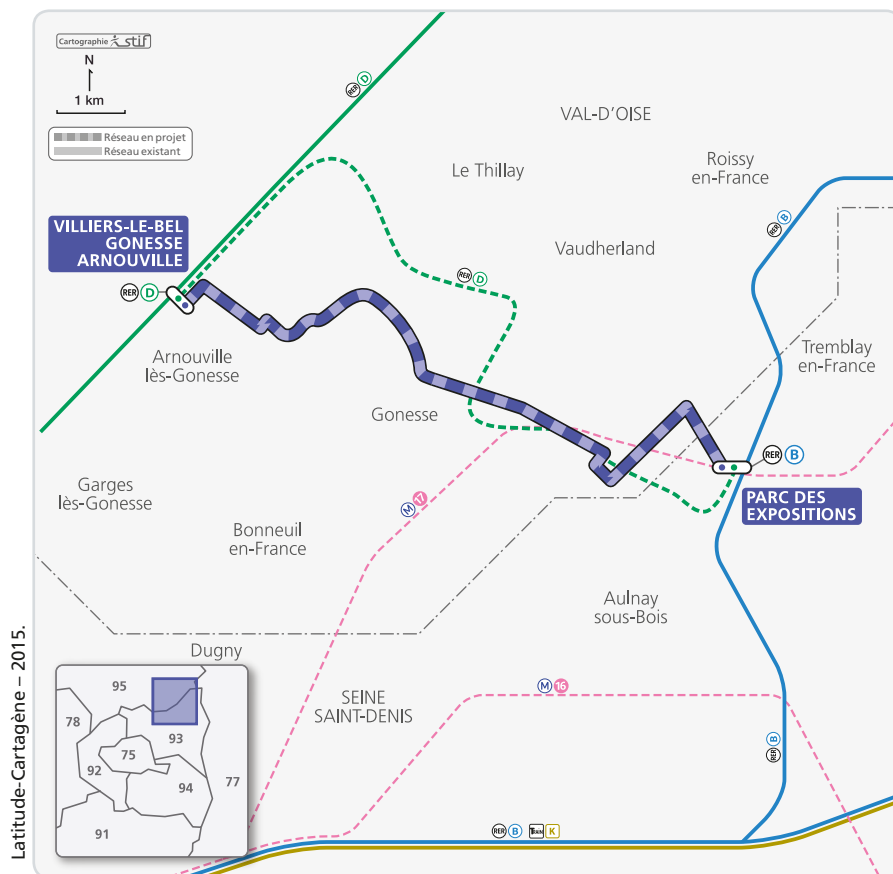
Juillet 2015

Bus

Ligne 20 Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville /
Parc des Expositions de Villepinte

Le projet

La création de la ligne de bus en site propre Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville / Parc des Expositions de Villepinte consiste à relier les lignes de train-rer B et D dans le nord de l'Île-de-France. Ce projet a pour principal objectif de renforcer l'offre de transport dans les territoires de l'est du Val d'Oise en évitant, en particulier, de transiter par Paris pour réaliser un trajet de banlieue à banlieue.



Latitude-Cartagène – 2015.

Les bénéficiaires voyageurs

OFFRE

- **Création d'une nouvelle ligne de bus en site propre** permettant des déplacements de rocade.
- **Correspondances avec des lignes existantes ou en projet** : les lignes de train-rer B et D, de nombreuses lignes de bus et la future ligne 17 du Nouveau Grand Paris.

QUALITÉ DE SERVICE

- **Régularité et fiabilité** grâce à une voie de circulation dédiée sur la majorité de l'itinéraire et à la priorité aux feux.
- **Accessibilité** : nouvelles stations et bus accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- **Fréquence élevée** (toutes les 6 minutes aux heures de pointe).

INTÉGRATION URBAINE

- **Accompagner et valoriser le développement des territoires.** Le projet s'accompagne d'une requalification des espaces traversés : espaces verts, itinéraires piétons et cyclables, etc.

Les chiffres-clés

10 km de tracé pour **8** nouvelles stations

7 200 voyageurs attendus/jour

Mise en service : **2016**

Le coût et les financements du projet

L'infrastructure

Le coût du projet est estimé à **34,5 M€** hors matériel roulant (valeur juin 2013).

Les financeurs du projet 34,5 M€



■ Région Île-de-France : 50 % ⇒ 17,25 M€

■ État : 50 % ⇒ 17,25 M€

Le projet est financé au titre du Plan Espoir Banlieues.

Le matériel roulant

L'exploitation sera assurée par des matériels articulés hybrides.

Le coût du matériel roulant sera financé à **100 %** par le STIF.

L'exploitation

Le coût d'exploitation sera pris en charge à **100 %** par le STIF.

Le contexte

Le bus en site propre permettra aux habitants de l'est du Val d'Oise de disposer d'un accès facilité aux zones d'emploi implantées au nord-est de l'Île-de-France (Parc des Expositions, Paris Nord 2 et Aéroport de Paris-Charles de Gaulle).

Les acteurs

En tant que pilote de l'ensemble du projet, le **STIF** – l'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France – veille au respect du programme, du calendrier et des coûts.

Le STIF a confié la maîtrise d'ouvrage du projet au **Département du Val d'Oise** pour la réalisation de l'infrastructure.

Le calendrier

Les principales étapes :

- **Février 2011**
Approbation du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) par le Conseil du STIF
- **Juin-juillet 2011**
Concertation préalable
- **Décembre 2011**
Approbation du bilan de la concertation préalable par le Conseil du STIF
- **Octobre 2012**
Approbation du schéma de principe par le Conseil du STIF
- **Juin-juillet 2013**
Enquête publique
- **Janvier 2014**
Déclaration d'utilité publique
- **Mars 2014**
Approbation de l'avant-projet et de la convention de financement par le Conseil du STIF
- **Avril 2014**
Début des travaux
- **2016**
Mise en service